



NON à l'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage aux Essarts-le-Roi

Une telle aire représente 400 caravanes soit environ 1000 personnes de mai à octobre !

Vendredi 4 décembre 2015,

Madame, Monsieur,

Le nouveau Préfet des Yvelines envisagerait, **dans les prochains jours**, sans aucune concertation, d'imposer **une aire de grand passage des gens du voyage** aux Essarts-le-Roi, sur un terrain agricole appartenant à l'Etat, en bordure de RN10 et **jouxtant la commune de Coignières**. Cette aire, déjà proposée par le précédent Préfet en avril 2015, avait fait l'objet d'une forte mobilisation collective des élus et des citoyens qui avait conduit le Préfet à différer son choix.

Cette aire est absolument contraire :

- **à la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse** au volet environnemental du Plan Local d'Urbanisme.
- **à la décision défavorable du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (SMAGER)** du fait de la présence sur le terrain d'une rigole alimentant la Base de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. La concentration de population à ses abords entraînerait un fort risque de pollution et donc de fermeture du plan d'eau.
- **au trafic routier de la RN10** qui supportera difficilement les ralentissements des entrées/sorties des caravanes.
- **à l'intérêt des gens du voyage** : leur sécurité est compromise avec la proximité de la rigole dangereuse pour les enfants jouant à proximité, sans oublier la voie ferroviaire Paris/Chartres et la RN10 bordant le terrain de chaque côté. A cela vient s'ajouter la présence de 2 pipelines de transport d'hydrocarbures à proximité immédiate. La salubrité sera remise en cause avec l'absence d'accès aux réseaux d'eaux usées, d'eau de ville et d'électricité, ainsi que les bruits générés par les flux de circulation sur la RN10 et sur les voies ferrées.

Sans aller plus en avant, chacun aura compris qu'**il est impératif de nous mobiliser**, comme c'est actuellement le cas dans les communes voisines des Essarts-le-Roi et de Lévis-Saint-Nom.

Le Conseil Municipal de Coignières, des Essarts-le-Roi, Lévis-Saint-Nom et Saint-Rémy l'Honoré, toutes tendances confondues, et moi-même, comptons sur votre participation active **en signant la pétition contre ce projet** totalement inacceptable. Il faut que soit engagée rapidement une véritable concertation pour trouver un autre site à cette implantation.

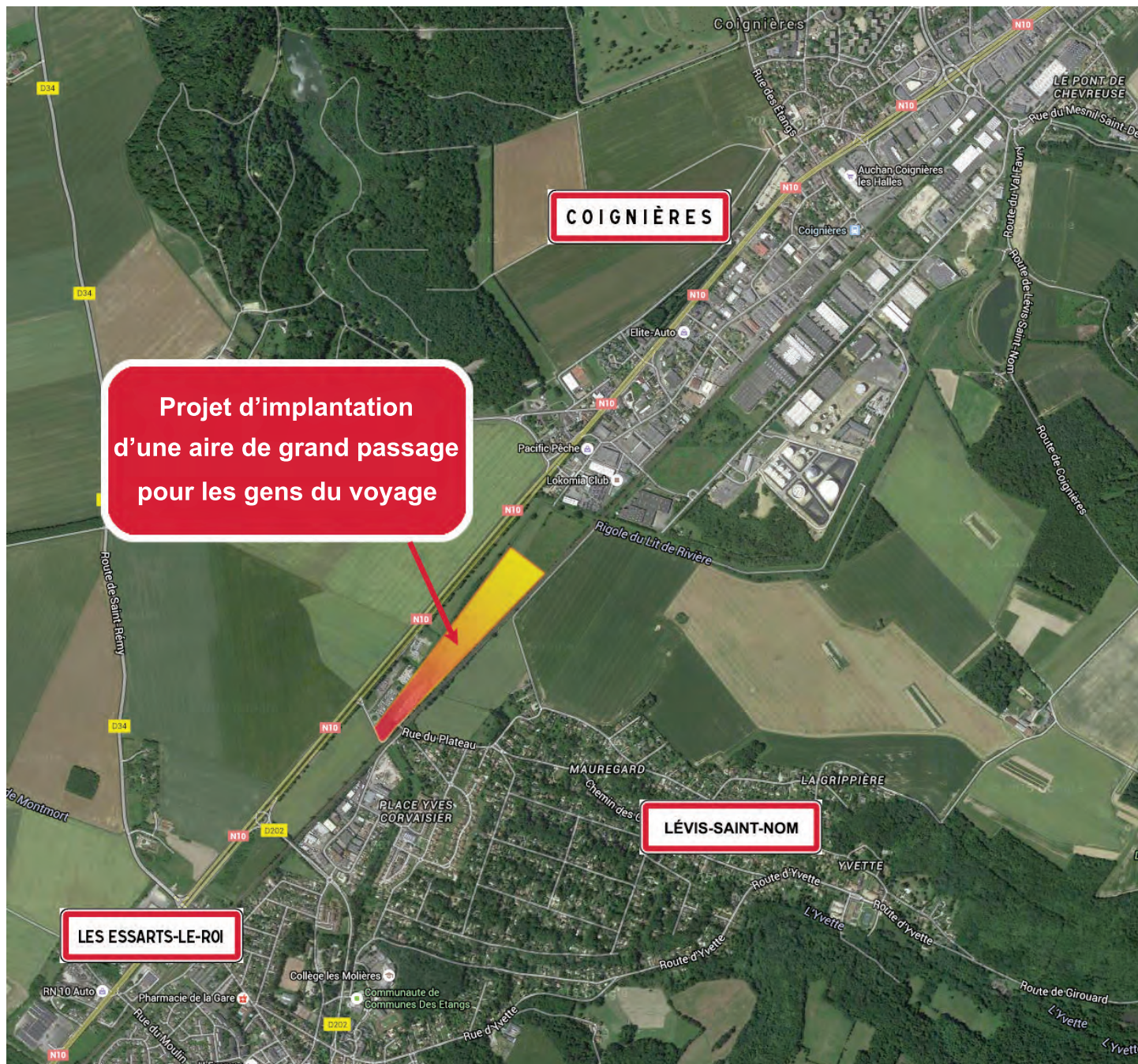
Avec mes sentiments dévoués

Le Maire,

Jean-Pierre SEVESTRE



- PLAN DU PROJET -



- PÉTITION -

JE DIS NON !

**A L'AIRE DE GRAND PASSAGE
DES GENS DU VOYAGE AUX ESSARTS-LE-ROI
le long de la RN10 en limite de Coignières**

J'appuie l'action des élus en signant :

**=> la e-pétition sur le site de la Ville
www.coignieres.fr**

ou **=> en retournant le présent coupon en Mairie
par courrier (voir verso)**

- PÉTITION -

JE DIS NON !

**A L'AIRE DE GRAND PASSAGE
DES GENS DU VOYAGE AUX ESSARTS-LE-ROI
le long de la RN10 en limite de Coignières**

J'appuie l'action des élus en signant :

**=> la e-pétition sur le site de la Ville
www.coignieres.fr**

ou **=> en retournant le présent coupon en Mairie
par courrier (voir verso)**

**JE DIS NON ! A L'AIRE DE GRAND PASSAGE des GENS DU VOYAGE
aux ESSARTS-LE-ROI située le long de la RN10 en direction de Coignières**

NOM..... - PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CP - VILLE

Signature

A retourner à : Hôtel de Ville - CS 70521 - 78317 COIGNIERES CEDEX

**JE DIS NON ! A L'AIRE DE GRAND PASSAGE des GENS DU VOYAGE
aux ESSARTS-LE-ROI située le long de la RN10 en direction de Coignières**

NOM..... - PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CP - VILLE

Signature

A retourner à : Hôtel de Ville - CS 70521 - 78317 COIGNIERES CEDEX